

Moralité de Barthes et de ceux qui ont publié ses écrits posthumes...

Sur *Incidents*

- « [L'envers du mythe Roland Barthes](#) » par Gaëtan Brulotte, *Liberté*, vol. 30, n° 1, (175) 1988
- *Roland Barthes au Maroc*, dir. Ridha Boulaâbi, Claude Coste & Mohamed Lehdahda, Meknès, Publications de l'Université Moulay Ismail., 2013.
Présentation de l'éditeur : « [Au Maroc naguère](#) »

Sur les publications posthumes de Barthes

« **Roland Barthes aurait été révolté** », [BibliObs, 21 janvier 2009](#)

Un auteur est absolument libre de décider de ce qu'il veut publier ou pas. Et **Roland Barthes** avait là-dessus une doctrine très stricte. D'une part, il tenait à ce que ne soit montré que ce qui est véritablement *écrit*. J'étais le premier à voir ses manuscrits « définitifs », et je peux vous assurer qu'ils ne comportaient jamais plus que deux ou trois ultimes retouches, mais en outre faites de façon que personne ne puisse savoir ce qu'il avait raturé.

D'autre part, le registre de l'intime n'était en aucun cas, pour lui, destiné à la publication. Cela ne veut pas dire qu'il ne pensait pas faire de ses notes un usage littéraire, comme il l'a fait pour la photo de sa mère dans « La Chambre claire ». Il aurait sans doute utilisé ce qui concerne le travail de deuil dans le roman qu'il projetait d'écrire. Mais cette publication en l'état l'aurait bouleversé. C'est une atteinte à sa plus stricte intimité, une brutalité qui lui est faite. Surtout quand on sait le rapport qu'il avait avec sa mère.

Ce qui est tout à fait clair, c'est que les textes qui paraissent aujourd'hui n'étaient pas parmi les manuscrits que nous avons triés à sa mort, dans sa chambre, avec son frère (Roland y avait soigneusement rangé le publié et à publier). A ma connaissance, il ne les a jamais montrés ; ce qui en dit long sur le statut qu'ils avaient à ses yeux.

Leur publication se fait évidemment par accord entre son frère [Michel Salzedo. NdlR.] et l'IMEC. C'est donc le résultat d'un laisser-aller progressif. Deux ou trois ans après sa mort, le refus de Roland que soit publié tout sans discernement avait eu gain de cause dans un procès qui nous visait, son frère et moi. J'ai donc eu le sentiment de laisser les choses en bonne garde quand je me suis retiré, et que les textes ont été remis à l'IMEC. Quand les cours ont été publiés, j'étais réticent, mais l'IMEC n'ayant retenu que ce qui en était rédigé, je me suis tu. Ce fut le premier pas d'un glissement qui mène à la

situation présente. Pour employer le genre d'image qu'aimait Roland, j'y vois la démangeaison de l'hyène, particulièrement répandue parmi les éditeurs, les professeurs et les « amis ».

On m'objectera que j'ai publié « Incidents » sept ans après sa mort. Mais nous en avons pris ensemble la décision, restant à décider le moment. Cela devait même se faire dans « Tel Quel ». Son frère n'y était pas favorable, parce que l'homosexualité de Roland, à vrai dire universellement connue, y apparaîtrait nettement, mais enfin je l'ai convaincu. Aussi bien le manuscrit était-il classé parmi ceux qui concernaient la publication.

Roland m'avait très explicitement demandé de veiller à empêcher tout dérapage des publications après sa mort ; c'était très clair : rien qui ne soit prêt ne devait paraître. Mais il avait ajouté qu'il ne pouvait pas écrire cette délégation, pour ne pas « *blesser [s]on frère* ». Je me retrouve donc dans la situation absurde d'être investi d'une responsabilité sans pouvoir faire quoi que ce soit. D'autant que j'ai appris très tard que ces textes allaient être publiés. J'ai alors fait savoir à l'IMEC et écrit au frère de Roland ma stupéfaction. Je n'ai reçu aucune réponse, ni de l'un ni de l'autre.

Je mettrai en parallèle cette situation avec ce qui s'est passé pour Foucault, Lacan et Deleuze, morts vers la même époque, et dont les héritiers désignés n'ont rien publié hors de ce qui leur avait été prescrit.

Il me reste le devoir de dire publiquement que Roland aurait été révolté par ce qui arrive.

Propos de François Wahl recueillis par Grégoire Leménager

« **Il n'y a pas d'affaire Roland Barthes** », [BibliObs, 23 janvier 2009](#)

Monsieur François Wahl, sur le site BibliObs, conteste la publication posthume des ouvrages de Roland Barthes « [Journal de deuil](#) » (Seuil/Imec) et « [Carnets du voyage en Chine](#) » (Éditions Christian Bourgois/Imec). En réponse à ces propos nous tenons à préciser les points suivants :

- **Nous nous étonnons que Monsieur François Wahl** dénonce la légitimité de la publication de ces deux livres, alors qu'il a lui-même publié en 1987 « Incidents » et « Soirées de Paris », deux textes inédits et de caractère extrêmement intime. Sans remettre en cause cette initiative passée, nous nous interrogeons sur le motif de son indignation devant la publication pour des œuvres au statut bien moins fragile.

- **Nous nous étonnons aussi** que Monsieur François Wahl conteste cette édition sans avoir lu ni l'un ni l'autre ouvrage.

- **On s'attendrait par ailleurs** de la part de Monsieur François Wahl, philosophe, à d'autres arguments que le très douteux « *Roland m'a dit...* » ; et à

un autre vocabulaire que celui de la « *démangeaison de l'hyène (sic)* », pour évoquer le travail des éditeurs, et qui renvoie davantage à l'insulte qu'à la « théorie » dont François Wahl a été autrefois l'un des hérauts.

- **Enfin, en déniait à monsieur Michel Salzedo**, frère de Roland Barthes, toute compétence dans la gestion du droit moral de l'œuvre de Barthes, monsieur François Wahl oublie, en ce qui concerne « [Journal de Deuil](#) », que le deuil dont il est question est aussi le sien.

Il n'y a pas, et il n'y aura pas d'affaire Roland Barthes.

*Olivier Corpet, directeur de l'Imes
Éric Marty, éditeur des œuvres de Roland Barthes*

« **La publication d'inédits de Barthes embrase le cercle de ses disciples** », [Le Monde, 21 janvier 2009](#), par Jean Birnbaum

Dans *Soirées de Paris*, texte posthume publié en 1987, Roland Barthes (1915-1980) raconte ses errances au cœur de la capitale : les doux hasards et les rendez-vous manqués, l'audace des garçons de café et l'insouciance des gigolos. Il y évoque son éditeur, François Wahl, et ses « accès de solennité et d'affection », qui lui donnent envie de fuir comme un enfant : "Je les redoute toujours, sachant qu'il va **parler de moi avec l'intérêt d'un Juge aimant", notait l'auteur des *Fragments d'un discours amoureux*.**

Près de trois décennies après la mort de l'écrivain, François Wahl n'a pas bougé : il aime Barthes et il prétend lui rendre justice. Aussi vient-il d'interrompre sa retraite campagnarde pour fustiger Michel Salzedo, demi-frère et ayant droit de Barthes. Le crime de Salzedo ? Avoir autorisé la publication de deux textes inédits : d'une part, les notes prises par Barthes durant son voyage à travers la Chine, en 1974 (à paraître le 5 février aux [éditions Christian Bourgois/IMEC](#)) ; d'autre part, le [Journal de deuil](#) que Barthes rédigea après la mort de sa mère, entre 1977 et 1979 (à paraître le 5 février aux éditions du Seuil/IMEC).

"ÇA DEVIENT GRAVE..."

Pour Wahl, longtemps responsable des sciences humaines au Seuil, où il fut l'éditeur de Barthes mais aussi de Lacan, il y a là une haute trahison. S'autorisant des confidences que l'écrivain lui auraient faites avant sa mort, il affirme que celui-ci ne voulait absolument pas voir ces textes publiés : "**J'étais le premier lecteur de ses manuscrits, il me faisait confiance pour décider ce qui devait être publié, je m'en tiens à ses instructions**", confie Wahl. **La publication du [Journal de deuil](#)** l'aurait positivement révolté, en tant qu'elle viole son intimité. Quant aux carnets chinois, il s'agit du type même du texte non écrit, qui **était à ses yeux un**

véritable tabou. Il y avait chez lui un respect absolu de l'écriture et de sa logique propre."

Ce n'est pas la première fois que Wahl part en croisade pour protéger la mémoire du Maître disparu. En 1991, à l'époque où il était encore l'ami de Michel Salzedo, il avait poussé celui-ci à traîner Bernard-Henri Lévy devant les tribunaux. En effet, dans sa revue ***La Règle du jeu***, le philosophe avait publié les extraits d'un cours de Barthes au Collège de France. A la suite de ce procès retentissant, les archives de l'écrivain avaient été confiées à l'institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), sous l'égide duquel débuta la publication des séminaires. Jusque-là, pour Wahl, tout allait bien - ou presque : ***"J'étais déjà réticent pour les séminaires, mais je faisais confiance à Salzedo et à l'IMEC. Après, ça a dérapé, et là, ça devient grave..."***, souffle-t-il dans une allusion aux prochaines parutions.

Crise d'autorité ? Dépit amoureux ? Dans la communauté des disciples, où chaque texte de Barthes fait l'objet d'une fidélité charnelle, on raille le ***"culot"*** de François Wahl. Ainsi d'Éric Marty, qui a désormais en charge toute la publication de l'œuvre au Seuil : ***"Wahl est très mal placé pour donner des leçons"***, assure-t-il. Peu après la mort de Barthes, c'est lui qui a publié *Soirées de Paris*, un texte autrement plus intime que le [Journal de deuil](#) et les [Carnets de Chine](#). Quoi qu'il en soit, trente ans après la mort d'un écrivain, les cartes sont rebattues. On ne peut plus jouer aux relations de pouvoir sur le mode du "Roland m'a dit que..." C'est une totale usurpation, typique des rapports de domination qui prévalaient dans le milieu intellectuel à une certaine époque."

Des rapports de domination, certes. Mais surtout un terrible nœud de passions. A la fin de sa vie, Barthes était entouré d'admirateurs. Tous ont eu à cœur de recueillir son héritage : une morale de la forme, d'abord, c'est-à-dire une certaine responsabilité à l'égard du langage ; et puis le plaisir du texte, cette jouissance des signes qu'il incarnait avec tant de délicatesse. Jusqu'à aujourd'hui, à travers l'archive, cet amour est demeuré incandescent. D'où la spirale des jalousies, l'intensité des émotions : ***"La part de l'affectif est grande"***, confie Nathalie Léger, directrice adjointe de l'IMEC. ***Mais il faut résister à la tentation de faire de chaque publication d'un inédit une "affaire". Seul compte le statut du texte. Parmi les 13 000 fiches accumulées par Barthes, les 330 qui forment le [Journal de deuil](#) constituaient un paquet séparé, avec sa chronologie propre. C'est un ensemble cohérent, qui relève plus de l'intériorité que de l'intimité, et qui permet d'éclairer le reste de l'œuvre. A partir de là, le problème se pose : quand publier ? Et ce problème, un ayant droit a toute légitimité pour le prendre au sérieux. Surtout quand le deuil en question est aussi le sien..."***